

BILL RELATIF A LA CONVENTION DE
COMMERCE AVEC LES ANTILLES—
Suite.

M. Turriff—Tendances protectionnistes—2097; l'intention de diminuer la préférence—2098.

M. Oliver—Convention donne peu d'avantage au Canada—2098; crainte des Antilles—2098; désappointer les habitants du Canada—2099.

Hon. M. Foster—Le Canada n'a exercé aucune contrainte—2099; convention née d'un sentiment de bon vouloir—2099.

M. Pugsley—Faire un tort grave à l'empire—2107; taxes de 35 à 40 millions de plus qu'il ne faut—2107; si régime de faveur discontinué—2107; jeter de la poudre aux yeux—2108; règle différente—2110.

M. Macdonald—Gouvernement n'abaissera pas le chiffre de la préférence en faveur de la Grande-Bretagne—2113; échapper à la responsabilité—2114; la question du tarif préférentiel—2114.

Hon. M. Foster—Aucune mesure n'est à l'étude ayant trait au tarif de préférence avec l'Angleterre—2117.

M. Devlin—Coût de la vie au Canada—2127; l'importation du cacao—2127; abolition des droits de douanes—2128.

M. Pugsley—L'absurdité de la stipulation de l'article 2—2132; le projet de loi peut changer le traité—2133.

Hon. M. Foster—Le projet de loi ne change pas le traité—2133.

Hon. M. Reid—Termes de la loi douanière—2135; marchandises en entrepôt—2135.

M. Lalor—Expédition en ligne directe—2150; marchandises en transit—2150.

M. Guthrie—Une autre contradiction au sujet des mots "importation directe"—2151.

M. Graham—Devons agir avec une extrême prudence—2158; pourquoi insérer dans le statut une disposition relative à la préférence britannique si cette dernière n'est pas mentionnée dans le traité—2158; devrait contenir que les stipulations du traité signé—2159.

Hon. M. Foster—Jamais imposé le moindre sacrifice pour nous—2161; nos bonnes dispositions—2161.

M. Pugsley—Le bill s'écarte des conditions de la convention—2167.

Hon. M. Foster—Conforme à ce qui a été compris et entendu—2168; but principal et exclusif des négociations—2169; transit en territoire étranger—2169.

Sir Wilfrid Laurier—Le caractère d'envois directs—2175; ce que renferme le bill—2175; point à élucider—2175.

Hon. M. Foster—Le transit avec halte à l'entrepôt existe dans nos mœurs—2176.

BILL RELATIF A LA CONVENTION DE
COMMERCE AVEC LES ANTILLES—
Suite.

M. Emmerson—A l'encontre d'un traité so-
lennellement conclu—2177; manque de
foi—2177; position humiliante—2177.

Le très hon. R.-L. Borden—La situation en
ce moment—2178; la loi n'est pas chan-
gée—2178; une taxe particulière—2180.

M. Pugsley—Autre anomalie figurant au
bill—2184; hâte intempestive—2185;
faire du marchandage—2185.

M. Emmerson—Grave matière à grief—
2187; résultat des élections de 1911—
2187; contre le peuple des Etats-Unis—
2187; privilèges qu'accordent les lois du
Canada—2187; modifier le bill—2188.

M. McKenzie—Convention internationale
—2189; exemple frappant—2190; nombre
de désagréments—2190; le texte de la
convention est la loi du contrat—2193.

Hon. M. Foster—Raffineurs de sucre de
betterave au Canada—2193; avantage
cessera—2194; seule obligation qu'im-
pose le traité—2194; service de paque-
bots entre le Canada et les Antilles—
2195.

M. Oliver—Peu d'avantages que le Canada
et les Antilles retireront—2196; point de
vue du consommateur canadien—2196;
supplanter les Etats-Unis—2197; princi-
paux produits de Trinidad—2197; mé-
rite pas d'être ratifiée—2198.

M. Pugsley—Conditions que le gouv. impo-
sera—2198; seul moyen pratique—2199.

Hon. M. Foster—En tirer une morale—
2200; réalisation de cette idée—2200;
impulsion plus grande—2200.

Hon. M. Perley propose troisième lecture
du bill—8992; cablogramme de l'île de
Grenade—8992.

M. Carvell—Parcimonie à l'endroit de ces
colonies—8992; seul moyen à prendre—
8993; l'établissement d'une ligne directe
—8993; articles exportés du Canada—
8993; depuis quinze ans guère fait d'aff-
aires avec les Antilles—8993; desservir
directement les ports des Antilles et ceux
du Canada—8994; service devrait se faire
d'Halifax ou de Saint-Jean—8995; un
amendement—8997.

Hon. M. Perley—Beaucoup de difficultés à
établir un service convenable—8997;
gouv. n'a jamais eu d'autre idée que celle
d'établir un service direct entre les An-
tilles et le Canada—8997; contrat qui
existe aujourd'hui—8998; tarifs de fret—
8999; un voyage tous les douze jours—
9000; subvention de \$200,000—9001; sou-
missions reçues—9001.

M. Maclean (Halifax)—Fausse idée de la
nature du service qui doit exister entre
le Canada et les Antilles—9004; imposer
une obligation injuste aux entrepreneurs
—9005; service de neuf nœuds suffit—
9006; l'escale à Boston—9007; singulière
opinion prévaut au Canada—9008; quatre